

Droits des contenus et médias numériques

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Droit, Juridique, Médias, Communication**

Code(s) NAF : **73.12Z**, **69.10Z**, **59.11B**, **59.11A**,
59.11C

Code(s) NSF : **128**

Code(s) ROME : **K1903**, **E1103**, **E1106**, **L1302**, **E1104**

Formacode : **13254**

Date de création de la certification : **30/09/2015**

Mots clés : **Communication**, **Médias**, **Juridique**, **Droit**

Identification

Identifiant : **1363**

Version du : **02/12/2015**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Voir Consensus, reconnaissance ou recommandation non formalisée**

Non formalisé :

- **Entreprises médias et hors médias et réseau des experts intervenants Ina**

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Les objectifs de la certification sont les suivants :

Comprendre et identifier le cadre réglementaire et juridique propres à l'audiovisuel: les lois régissant le secteur, les droits d'auteurs et les droits voisins.

Analyser les questions soulevées par l'application du droit d'auteur dans le cadre des productions multimédia.

Approfondir les règles juridiques du droit d'auteur, des droits voisins et du droit à l'image, appliquées aux contenus médias.

Maîtriser les effets de leur application sur les différents services de communication audiovisuels, ainsi que sur la vie d'un contenu : de sa mise en production à sa diffusion sur les différents supports.

Maîtriser les principes des droits des contenus et médias numériques.

Mettre en œuvre le droit de la propriété intellectuelle et gérer les risques juridiques sur les différents supports médias.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Sans objet

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification « Analyser et mettre en œuvre les droits des contenus et médias numériques » est structurée autour des sept composantes (bloc de compétences) suivantes :

Composante « Maîtriser les fondamentaux du droit des contenus media » ;

Composante « Identifier les acteurs et les responsabilités » ;

Public visé par la certification

- Intermittents, Salariés (CDD et CDI), demandeurs d'emploi,

Composante « Appliquer le droit des contenus média numériques » ;

Composante « Organiser une veille juridique » ;

Composante « Acquérir les droits des contenus » ;

Composante « Rédiger les contrats » ;

Composante « Anticiper et gérer les risques juridiques ».

Les compétences visées par la certification sont les suivantes :

1. Composante « Maîtriser les fondamentaux du droit des contenus media » :

- Identifier le statut de l'œuvre dans un contexte numérique
- Maîtriser les fondamentaux de la gouvernance de l'audiovisuel
- Maîtriser les fondamentaux de la gouvernance de l'internet

2. Composante « Identifier les acteurs et les responsabilités » :

- Identifier précisément la responsabilité des différents acteurs de la chaîne des droits
- Catégoriser les ayants droits

3. Composante « Appliquer le droit des contenus média numériques » :

- Appliquer la réglementation en matière de production et de diffusion des œuvres audiovisuelles, de publicité, de parrainage, de télé-achat et de placement de produit, de protection de l'enfance applicable aux éditeurs de services
- Appliquer la directive SMA (Services de Médias Audiovisuels)
- Appliquer le droit de la propriété littéraire et artistique
- Appliquer les droits d'auteur et les droits voisins
- Appliquer le droit à l'image et à la vie privée
- Appliquer le code de la propriété intellectuelle
- Appliquer le principe de la Liberté d'expression
- Appliquer le droit d'exploitation des œuvres
- Appliquer le droit relatif aux nouveaux modes d'exploitation numérique des contenus média
- Respecter les formalités pour l'exploitation d'une activité en ligne
- Appliquer le droit relatif à la protection de la marque et des biens immatériels des entreprises
- Appliquer le droit du Community Management
- Appliquer le droit relatif aux sociétés d'auteurs

4. Composante « Organiser une veille juridique » :

- Se référer aux textes pertinents, mettre en œuvre avec précision les droits inhérents à la diffusion multi supports
- Rechercher et se référer aux arrêtés de jurisprudence
- Maîtriser les arrêtés de jurisprudence fondamentaux
- Organiser une veille juridique

5. Composante « Acquérir les droits des contenus » :

- Maîtriser les modalités d'acquisition des droits d'auteurs des droits voisins et du droit à l'image en fonction des modes de consommation (traditionnels et nouveaux usages)

6. Composante « Rédiger les contrats » :

- Rédiger et faire vivre les contrats (acquisition, production, exploitation tout support...)
- Rechercher l'expertise nécessaire à la gestion des droits et des contrats (contrats types...)

- o Prendre en compte les exceptions au droit exclusif de l'auteur, le droit de citation
- o Prendre en compte la durée de la protection
- o Exploiter les contenus protégés

7. Composante « Anticiper et gérer les risques juridiques » :

- o Prévenir et identifier les irrégularités juridiques :
 - Identifier les irrégularités relatives à la loi Création et Internet
 - Réparer les irrégularités liées au du droit à l'image des personnes et des biens : mise en œuvre des procédures
- o Identifier et mettre en œuvre les mesures de protection adaptées en fonction des contenus et des contextes
- o Utiliser les modes alternatifs de protection et de diffusion des œuvres
- o Anticiper et gérer les risques juridiques en fonction des contextes (gestion individuelle et collective)
- o Sortir des situations de crises, mettre en œuvre les procédures de réparation des irrégularités relatives au droit de la propriété intellectuelle
- o Appliquer les mesures de protection des données personnelles
- o Appliquer les mesures de protection relatives aux cas de diffamation et autres délits par voie de presse

Modalités générales

Formation :

Le parcours de formation « Droit des contenus et médias numériques » menant à la certification « Analyser et mettre en œuvre les droits des contenus et médias numériques » se déroule à temps plein en présentiel.

Ce parcours est constitué de 3 modules d'une durée totale de 11 jours organisé de la façon suivante :

Module 1 : Bien connaître le droit de l'audiovisuel à l'ère du numérique (5 jours)

Module 2 : Approfondir le droit d'auteur, les droits voisins et le droit à l'image (3 jours)

Module 3 : Droit de l'internet et des usages numériques (3 jours)

Méthodes pédagogiques :

La méthode pédagogique mise en œuvre pour les quatre premières composantes déclinées ci-dessous est basée sur des exposés illustrés d'exemples, d'arrêtes de jurisprudence et d'études de cas :

1. Composante « Maîtriser les fondamentaux du droit des contenus media » ;
2. Composante « Identifier les acteurs et les responsabilités » ;
3. Composante « Appliquer le droit des contenus média numériques » ;
4. Composante « Organiser une veille juridique » ;

Pour les trois dernières composantes (composantes 5 à 7), la méthode pédagogique utilisée est essentiellement basée sur la participation à des ateliers :

5. Composante « Acquérir les droits des contenus » ;
6. Composante « Rédiger les contrats » ;
7. Composante « Anticiper et gérer les risques juridiques ».

Prérequis pour accéder à la formation :

Le parcours « Droit des contenus et médias numériques » n'impose aucun prérequis. Cependant, les candidats et les candidates devront avoir une mission en lien avec le droit des contenus médias numériques.

o Procédure d'admission des participants :

Afin d'être admis à la formation, les candidats ou candidates sélectionné(e)s sur la base de leur parcours professionnels et de leurs attentes, se verront proposer un entretien d'admission.

Cet entretien sera mené par le responsable de filière.

Le candidat ou la candidate sera informé(e) par mail ou par courrier des résultats de son admission.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Etre capable de mettre en œuvre le droit des contenus et médias numériques et d'en gérer les risques juridiques. Mettre en œuvre la bonne conduite pour prévenir et sortir des situations de crise relatives au droit des contenus et médias numériques

Pour l'entité utilisatrice

Protéger la marque et la propriété immatérielle de l'entreprise et de ses correspondants (personnel, clients, ...). Mettre en œuvre la bonne conduite pour prévenir et sortir des situations de crise relatives au droit des contenus et médias numériques

Evaluation / certification

Pré-requis

Le parcours « Droit des contenus et médias numériques » menant à la certification « Analyser et mettre en œuvre les droits des contenus et médias numériques » n'impose aucun prérequis. Cependant, les candidats et les candidates devront avoir une mission en lien avec le droit des contenus médias numériques.

Compétences évaluées

Les compétences évaluées sont les suivantes :

1. Composante « Maîtriser les fondamentaux du droit des contenus media » :

- o Identifier le statut de l'œuvre dans un contexte numérique
- o Maîtriser les fondamentaux de la gouvernance de l'audiovisuel
- o Maîtriser les fondamentaux de la gouvernance de l'internet

2. Composante « Identifier les acteurs et les responsabilités » :

- o Identifier précisément la responsabilité des différents acteurs de la chaîne des droits
- o Catégoriser les ayants droits

3. Composante « Appliquer le droit des contenus média numériques » :

- o Appliquer la réglementation en matière de production et de diffusion des œuvres audiovisuelles, de publicité, de parrainage, de télé-achat et de placement de produit, de protection de l'enfance applicable aux éditeurs de services

Centre(s) de passage/certification

- Ina - 4 avenue de l'Europe - 94366 Bry-sur-Marne cedex

- Appliquer la directive SMA (Services de Médias Audiovisuels)
- Appliquer le droit de la propriété littéraire et artistique
- Appliquer les droits d'auteur et les droits voisins
- Appliquer le droit à l'image et à la vie privée
- Appliquer le code de la propriété intellectuelle
- Appliquer le principe de la Liberté d'expression
- Appliquer le droit d'exploitation des œuvres
- Appliquer le droit relatif aux nouveaux modes d'exploitation numérique des contenus média
- Respecter les formalités pour l'exploitation d'une activité en ligne
- Appliquer le droit relatif à la protection de la marque et des biens immatériels des entreprises
- Appliquer le droit du Community Management
- Appliquer le droit relatif aux sociétés d'auteurs

4. Composante « Organiser une veille juridique » :

- Se référer aux textes pertinents, mettre en œuvre avec précision les droits inhérents à la diffusion multi supports
- Rechercher et se référer aux arrêtés de jurisprudence
- Maitriser les arrêtés de jurisprudence fondamentaux
- Organiser une veille juridique

5. Composante « Acquérir les droits des contenus » :

- Maitriser les modalités d'acquisition des droits d'auteurs des droits voisins et du droit à l'image en fonction des modes de consommation (traditionnels et nouveaux usages)

6. Composante « Rédiger les contrats » :

- Rédiger et faire vivre les contrats (acquisition, production, exploitation tout support...)
- Rechercher l'expertise nécessaire à la gestion des droits et des contrats (contrats types...)
- Prendre en compte les exceptions au droit exclusif de l'auteur, le droit de citation
- Prendre en compte la durée de la protection
- Exploiter les contenus protégés

7. Composante « Anticiper et gérer les risques juridiques » :

- Prévenir et identifier les irrégularités juridiques :
 - Identifier les irrégularités relatives à la loi Création et Internet
 - Réparer les irrégularités liées au du droit à l'image des personnes et des biens : mise en œuvre des procédures
- Identifier et mettre en œuvre les mesures de protection adaptées en fonction des contenus et des contextes
- Utiliser les modes alternatifs de protection et de diffusion des œuvres
- Anticiper et gérer les risques juridiques en fonction des contextes (gestion individuelle et collective)
- Sortir des situations de crises, mettre en œuvre les procédures de réparation des irrégularités relatives au droit de la propriété intellectuelle
- Appliquer les mesures de protection des données personnelles
- Appliquer les mesures de protection relatives aux cas de diffamation et autres délits par voie de presse

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Sans objet

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

Les composantes de la certification sont les suivantes :

Composante « Maîtriser les fondamentaux du droit des contenus media » ;

Composante « Identifier les acteurs et les responsabilités » ;

Composante « Appliquer le droit des contenus média numériques » ;

Composante « Organiser une veille juridique » ;

Composante « Acquérir les droits des contenus » ;

Composante « Rédiger les contrats » ;

Composante « Anticiper et gérer les risques juridiques ».

Tout candidat n'ayant pas obtenu la validation d'une composante, a la possibilité de se présenter à nouveau à l'évaluation correspondante, dans la limite d'une fois par composante.

Durée de validité des composantes acquises :

La certification « Analyser et mettre en œuvre les droits des contenus et médias numériques » est délivrée aux candidats ayant validé l'ensemble des composantes sur une période de trois ans.

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

3 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat (parchemin) remis à chaque participant

Plus d'informations

Statistiques

Le premier parcours de formation menant à la certification « Analyser et mettre en œuvre les droits des contenus et médias numériques » se déroulera du mois de juin 2015 au mois de novembre 2015. Le nombre de certifiés pour l'année 2015 sera de ce fait, comptabilisé en décembre 2015.

Autres sources d'information

Site internet du centre de formation de l'Ina : www.ina-expert.com

Campagne e-mailing vers le public concerné et rendez-vous dans les entreprises concernées.

Opération de communication à destination des OPACIF, du FONGECIF, Etc.

Focus lors de la soirée de présentation publique du catalogue 2016 du centre de formation de l'Ina sur les formations éligibles au Compte Personnel de Formation.

Par ailleurs, pour les candidats inscrits dans le parcours de formation menant à la certification « Analyser et mettre en œuvre les droits des contenus et médias numériques », une plateforme collaborative sera mise à disposition afin de partager les savoirs et pratiques pendant et après la formation